AULNAY
ENVIRONNEMENT
BP91
93622 Aulnay sous Bois Cedex

POUR LA SAUVEGARDE DES ARBRES DE L'EX-CENTRE LE CAMUS

Monsieur le Maire,

Votre municipalité ayant exprimé son souci de préserver les arbres de notre ville, nous désirons attirer votre attention sur le patrimoine que représentent les arbres remarquables présents sur la parcelle de l'ancien Centre Le Camus, rue Louis Barrault : un cèdre et plusieurs chênes de plus de 20 mètres de haut, l'un d'entre eux, dont le tronc fait plusieurs mètres de circonférence, étant probablement le plus vieux chêne d'Aulnay et un vestige de la forêt de Bondy.

Or ces arbres ne figurent pas à l'inventaire des arbres remarquables du PLU, et ne bénéficient donc d'aucune protection, municipale, alors même que les chênes de l'ancienne forêt de Bondy ont été placés sous la sauvegarde du département. Nous vous prions instamment de bien vouloir faire figurer ces arbres remarquables dans l'inventaire du PLU.

Nous vous prions également d'intervenir auprès du nouveau propriétaire afin que le permis de démolir n'entraîne pas la destruction immédiate des arbres et qu'une solution soit trouvée pour que le projet immobilier assure la préservation de ce patrimoine naturel qui contribue grandement à l'agrément de la rue et à la lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Nom	*Adresse*	*Signature*

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE